



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le 07 novembre à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 28 octobre conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Adjoints au Maire.  
Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, Conseillers municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme RUGGERI-ZANETTACCI à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. VANNUCCI à M. CASTELLANA, M. VOGLIMACCI à Mme BIANCAMARIA, M. BALZANO à Mme OTTAVY, Mme CORTICCHIATO à M. SBRAGGIA, Mme BERNARD à Mme NADAL, M. FILONI à M. PUGLIESI, M. KERVELLA à M. MONDOLONI, M. FERRARA à M. le maire, Mme VILLANOVA à M. ARESU, M. CHAREYRE à Mme SICHI, M. DELIPERI à Mme FLAMENCOURT

**Etaient absents :**

Mme ZUCCARELLI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. LEONETTI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	29
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme Massei est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 07 novembre 2016

Délibération N°2016/318

Projet de médiation et d'action culturelle - spectacle vivant et lecture publique,  
Direction de la culture - Année 2017

## **Monsieur le Maire expose à l'assemblée :**

La Ville d'Ajaccio, met en place un programme d'actions de médiation culturelle riche et pluridisciplinaire, en complément du développement de l'offre culturelle.

Ce programme d'action se définit en fonction des orientations politiques, des attentes du public, des propositions artistiques, et du paysage culturel ajaccien.

Ce programme d'activités de l'année 2017 se décline selon les axes suivants :

### **1. La médiation Culturelle et l'élargissement des publics :**

Le développement des publics est l'un des objectifs majeurs de notre politique culturelle ; il s'agit de permettre la rencontre, la plus large possible, des publics avec les propositions artistiques au travers d'actions ciblées et de dispositifs variés.

L'élargissement des publics s'obtient par le développement d'une information diversifiée capable de contribuer à briser les barrières symboliques auxquelles se confrontent les personnes qui n'osent pas se rendre dans un théâtre. Notre dispositif de médiation doit aller à la rencontre de toutes les catégories de population pour viser un élargissement social, générationnel et territorial de l'accès à la culture. Cet effort est associé à une politique tarifaire attractive.

De façon opérationnelle, il s'agit d'informer la population par des moyens innovants, de créer des espaces de dialogues et de débats, de développer les modalités de rencontres, de fabriquer des passerelles entre artistes et population, de générer de nouveaux partenariats avec des associations, d'autres collectivités, et, ainsi, favoriser les découvertes artistiques et culturelles en aiguisant la curiosité et les désirs de chaque citoyen.

La médiation culturelle permet la transmission de savoirs ainsi que la création d'un lien pérenne entre artistes, collectivités et publics : par l'organisation de rencontres, de répétitions ouvertes au public lors de résidences de création, d'ateliers ou de master class ; il s'agit d'expérimenter de toutes les façons possibles les rapports à l'Art et au processus de création et de se confronter à une démarche unique, vivante et initiatrice de changement personnel et sociétal.

Ce travail de médiation et de réflexion sur les publics se fait en relation avec l'ensemble de la programmation celle-ci étant conçue de façon globale et transversale et incluant toutes les composantes d'une politique culturelle.

Rechercher des nouveaux lieux et proposer des nouvelles formes est un autre axe du projet de Médiation Culturelle ; il consiste à permettre la démultiplication des expériences inédites accessibles à toute la population, en allant à la rencontre des personnes là où elles vivent, en proposant des actions hors les murs, des formes artistiques originales et innovantes, des cycles de lecture...

Egalement appelés « Nouveaux territoires de l'Art » ces nouvelles formes permettent d'aller à la rencontre des personnes âgées dans les maisons de retraite, des tout-petits dans les crèches, des personnes en marge ou encore de proposer des spectacles en appartement, au sein des maisons de quartier, des médiathèques, de comités d'entreprise, d'associations...

### **2. L'Action Culturelle et les partenariats**

En complément du travail de médiation culturelle et d'élargissement des publics, la Ville a également la volonté de développer des projets d'Action Culturelle. Ces projets qui ne sont pas nécessairement en lien avec la programmation du théâtre sont toutefois construits et conçus en relation avec des artistes présents sur le territoire et en prise avec les problématiques et orientations de la ville en matière de culture, mais également de développement social et de territoire.

Chaque projet d'action culturelle est ainsi l'aboutissement d'un diagnostic de territoire élaboré par les services, les artistes et les partenaires, de rencontres, d'échanges et discussions, de désirs de collaborations sur des projets élaborés conjointement.

Chaque action s'appuie sur le renforcement des compagnonnages existants, la découverte de nouveaux talents favorisant l'émergence de jeunes créateurs. En relation avec les acteurs sociaux et culturels d'ici et d'ailleurs, ces différents projets permettent de mettre en place un véritable maillage du territoire, de développer des actions innovantes et de favoriser le développement de l'éducation artistique. Ainsi, un projet culturel global en lien avec les attentes de la population sera élaboré pour la future médiathèque des Jardins de l'Empereur.

Ce projet d'action culturelle vise à rendre active dans toute la ville une dynamique de création, d'inventivité, de réflexion et d'engagement des citoyens dans les pratiques artistiques favorisant le mieux « vivre ensemble » dans le respect et la rencontre féconde des cultures dans leur diversité.

Par ailleurs, différentes actions seront développées en partenariat avec d'autres services de la Ville ou d'autres institutions.

## Programme d'activités

### 1. Le spectacle vivant :

#### **a- Les actions en lien avec la programmation :**

Ces actions permettent au public de découvrir, par le biais de nouvelles formes de spectacle vivant (rencontres, débats, répétitions publiques, ateliers), la programmation du théâtre municipal Espace Diamant. Ainsi, la population ajaccienne est sensibilisée à plusieurs disciplines artistiques.

- *Spectacle « Je t'ai rencontré par hasard », répétitions publiques.*
- *Spectacle « Merci madame », atelier écriture, création musicale et chant, par Sabrina Saraïs.*
- *Spectacle « Don Giovanni », en collaboration avec le conservatoire Henri Tomasi, master class musique classique.(en cours d'élaboration)*
- *Spectacle « En attendant Godot », rencontre avec le metteur en scène.*
- *Spectacle « Face à Médée », rencontre avec le metteur en scène.*
- *Spectacle « Ultimus », répétitions publiques et rencontre avec Saveriu Valentini et Marianne Nativi.*
- *Spectacle « Kohlhaas », apéro-rencontre, ateliers, débats, présentation théâtrales en collaboration, par la compagnie Hélios Perdita.*
- *« Plate forme danse », rencontres, ateliers danse contemporaine par la compagnie art'mouv.*

#### **b- La danse :**

Depuis de nombreuses années « la Semaine danse et Enfance » sensibilise les enfants à la danse contemporaine à travers des spectacles et ateliers dispensés dans les établissements scolaires de la ville d'Ajaccio.

- *« Semaine danse et enfance » avec la compagnie créacorsica, mise en scène et animation des ateliers par Pat'O Bine, danseuse et chorégraphe, spectacle proposé dernier trimestre 2017.*

### **c- Arts du cirque :**

Les arts de rue sont aujourd'hui à la frontière de la danse, du théâtre, du mime sans pour autant oublier leurs origines circassiennes. Arts riches et transdisciplinaires, ils permettent l'apprentissage artistique de façon ludique. A Ajaccio une association oeuvre dans ce domaine, il s'agit donc de travailler de façon étroite avec elle afin de bénéficier de son savoir-faire et son réseau et ainsi permettre à de nombreux enfants de découvrir ces disciplines.

- ***« Ateliers de pratiques circassiennes » avec l'association Ethic'Art.***

### **d- Les Arts Plastiques :**

En parallèle du programme d'expositions autour de la salle de l'Espace Diamant, la Ville souhaite développer les actions autour des arts plastiques. Ces actions encore peu développées doivent permettre de générer un programme d'activités plus élaboré et ceci en relation avec le musée et les autres services de la Ville.

- ***« Atelier d'art plastique » avec l'association atelier 2 3/4, animé par l'artiste plasticienne Isabelle Istria.***

### **e - Le cinéma :**

En parallèle du programme cinématographique de l'Espace Diamant, qui propose depuis 2011 une programmation grand public et art et essai. La sensibilisation au pouvoir de l'image, l'éducation artistique et la formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel seront le fil rouge de cet atelier.

- ***« Atelier vidéo », avec « Cined Productions » animé par Jean Mathieu Massoni.***

### **f- Les projets de territoire :**

Les projets de territoire doivent permettre de concilier exigence culturelle et désir des habitants en ce qu'ils s'inscrivent au plus près des attentes et aspirations de ceux-ci et des problématiques locales. Pour autant il ne s'agit pas de projets à la carte mais bien réellement de projets issus d'une pensée commune (institutions, artistes, habitants), en recueillant et mettant en valeur la parole, la mémoire collective des habitants, leurs pratiques et leurs aspirations.

De fait, ces projets devront à la fois mobiliser les acteurs de terrain, s'inscrire sur le territoire de façon pertinente et relever d'attentes afin de permettre un développement culturel et social qui soit durable.

Ces projets donneront lieu à des restitutions sous diverses formes artistiques : spectacles, représentations théâtrales, expositions, publications d'ouvrages...

- ***« Ateliers d'écriture et de théâtre » avec la compagnie Théâtre du commun.***
- ***Opération « Théâtre dans les quartiers » avec la compagnie Le Thé à Trois dans divers quartiers de la ville.***
- ***Projet « Quartiers Numériques » avec l'association EMAHO.***
- ***Pour mémoire le Projet « Kohlhaas », se déroulera dans les quartiers de la ville (Jardins de l'Empereur, Cannes, Salines) en amont de la représentation à l'Espace Diamant.***

## 2. La lecture publique :

Ces actions ont deux objectifs : valoriser les fonds anciens et modernes de la bibliothèque et favoriser l'accès de la population à la lecture et au multimédia.

Les actions seront développées au sein des établissements suivants : Bibliothèque Patrimoniale Fesch, Médiathèque Sampiero, Médiathèque des Cannes, Médiathèque St Jean, Bibliothèque annexe de Mezzavia.

### **a- Ateliers :**

De nombreux ateliers de découverte et d'initiation seront organisés dans toutes les structures du réseau de lecture publique ajaccien afin de favoriser l'accès à la lecture :

- Ateliers enluminure,
- Ateliers écriture,
- Ateliers de bande dessinée,
- Ateliers de conte,
- Ateliers d'art créatif et mis en scène autour d'un livre.
- Ateliers d'art plastique
- Ateliers multimédias
- Ateliers lecture découverte des œuvres littéraires

### **b- Cinéma, audiovisuel et numérique :**

La médiathèque saint Jean et la médiathèque des Cannes sont équipées de salles de projection cinéma qui permettent l'accès gratuit à l'art cinématographique ; des activités seront mises en place afin de développer l'accès de la population au cinéma, et l'utilisation des espaces multimédias permettra au public de se former au numérique.

- ateliers découverte du multimédia (Internet, Atelier photo, vidéo, Atelier cinéma),
- ciné club pour adultes,
- Mois du documentaire,
- cinéma pour enfants à partir de 5 ans,
- découverte du fond musical.

### **c- Spectacles :**

Ces actions permettent d'aborder la lecture et l'écriture avec l'accompagnement de compagnies et conteurs corses.

- Contes ou spectacles jeune public,
- 3 Lectures publiques avec la compagnie Hélios Perdita (Bibliothèque Patrimoniale)

### **d- Manifestations nationales :**

Les programmes, élaborés ultérieurement, feront l'objet de délibérations et seront présentés au conseil municipal.

- Printemps des poètes, mars 2017
- Fête de la musique, 21 juin 2017
- Autres manifestations nationales : Journée des droits de la femme, Journées Européenne du Patrimoine, Fête de la Science, Rendez-vous aux jardins, Journées Nationales de l'Archéologie, Les portes du temps.
- manifestation locale : la fête de la langue et de la culture corses.

#### **e- Expositions :**

Des expositions qui visent à la valorisation et la découverte de la salle patrimoniale et du fonds ancien, élaborées en concertation avec le service Patrimoine Napoléonien et le Musée Fesch, seront organisées : visites de découverte des collections de la Bibliothèque Fesch, expositions thématiques, année de commémoration, les incunables et manuscrits, la campagne d'Égypte, le fonds napoléonien.

Valorisation et découverte du fonds moderne : expositions mensuelles de la biographie et des œuvres des auteurs présents dans les médiathèques : romans, essais, bandes dessinées. Les programmes seront élaborés ultérieurement.

#### **f- Cycles de conférences :**

Plusieurs conférences ainsi que des rencontres avec des auteurs et des débats pourront être mises en place durant l'année 2017 en partenariat avec le programme de l'espace diamant ; les thématiques abordées seront en relation constante avec la littérature et tout ce qui touche à l'actualité de celle-ci.

#### **g- Résidences d'écrivains ou rencontres et dédicaces d'ouvrages:**

Le réseau des bibliothèques et médiathèques de la ville pourrait recevoir durant l'année différents auteurs en résidence d'écriture ; ce projet permettra aux auteurs, par le biais de l'utilisation du fond ancien et actuel, des salles de travail dans les médiathèques, mais également grâce l'appui du personnel, de travailler plus sereinement sur leurs ouvrages.

Par ailleurs, les partenariats avec les librairies de la ville seront amplifiés afin de promouvoir la culture et la langue corses, des présentations de romans ou de poèmes corses seront organisées au sein des médiathèques en présence d'auteurs.

#### **h- Lire et faire Lire :**

L'opération « Lire et Faire Lire » sera reconduite durant l'année 2017 sur tout le réseau de lecture publique. Ces rencontres sont organisées en collaboration avec la FALEP et la maison des aînées permettant à travers l'échange, l'accès à la lecture pour des enfants et personnes en difficulté.

#### **i- Bibliothèque « Hors les murs » :**

Dans le but d'accroître l'accessibilité à la lecture, le réseau des bibliothèques et médiathèques de la ville étend son champ d'action. La bibliothèque « hors les murs » met à disposition des livres, des bandes dessinées, et divers documents littéraires ; elle met également en place des animations ponctuelles, des ateliers de lecture, d'écriture et d'illustrations.

Les lieux concernés sont :

- La maison de retraite Sainte Cécile,
- La bibliothèque de la maison de repos du Finosello,
- La maison de retraite « l'Olivier Bleu »,
- La maison d'arrêt,
- L'opération « Lire à la plage » : Plage Trottet et Ricanto.

**Budget total pour la médiation pour le spectacle vivant : 54 000€.** Les crédits afférents seront prévus au Budget 2017 au chapitre 11, fonction 33, article 6232

**Budget total pour la médiation pour la lecture publique: 25 000€.** Les crédits afférents seront prévus au Budget 2017 au chapitre 11, fonction 321

### **IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

D'adopter le projet de médiation et d'action culturelle spectacle vivant et lecture publique, direction de la culture pour l'année 2017 :

**Programme d'activité du spectacle vivant :**

Les actions en lien avec la programmation, les ateliers de danse, cirque, art plastique, cinéma, et les projets de territoire.

**Programme d'activité de la lecture publique :**

Les ateliers, le cinéma, audiovisuel, numérique, les spectacles, les manifestations nationales, les expositions, le cycle de conférence, les résidences d'écrivains, le dispositif « lire et faire lire », la bibliothèque hors les murs.

D'autoriser Monsieur le maire à signer tous les actes administratifs et à passer tous les contrats relatifs à cette programmation. Et à solliciter en vue de la réalisation de cette programmation toutes subventions auprès notamment de la collectivité territoriale de corse,

### **LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Ouï l'exposé de Simone GUERRINI, adjointe déléguée**

**Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 4 novembre 2016,

Considérant qu'il convient de définir le projet de médiation et d'action culturelle spectacle vivant et lecture publique, direction de la culture pour l'année 2017 :

**Programme d'activité du spectacle vivant :**

Les actions en lien avec la programmation, les ateliers de danse, cirque, art plastique, cinéma, et les projets de territoire.

**Programme d'activité de la lecture publique :**

Les ateliers, le cinéma, audiovisuel, numérique, les spectacles, les manifestations nationales, les expositions, le cycle de conférence, les résidences d'écrivains, le dispositif « lire et faire lire », la bibliothèque hors les murs.

#### **ADOPTE**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

Le projet de médiation et d'action culturelle spectacle vivant et lecture publique, direction de la culture pour l'année 2017.

## AUTORISE

Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs et à passer tous les contrats relatifs à cette programmation.

Monsieur le Maire à solliciter en vue de la réalisation de cette programmation toutes subventions auprès notamment de la Collectivité Territoriale de Corse.

## DIT

Que le budget « médiation spectacle vivant » accordé pour la réalisation de ce programme sera proposé à l'inscription du budget primitif de l'exercice 2017, chapitre 11, fonction 33, article 6232.  
Que le budget « médiation lecture publique » accordé pour la réalisation de ce programme sera proposé à l'inscription du budget primitif de l'exercice 2017, chapitre 011, fonction 321.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**

**(Suivent les signatures)**

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE DEPUTE-MAIRE  
  
Laurent MARCANGELI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20161107-2016\_318-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/11/2016

Publication : 14/11/2016

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

Page 8 sur 8

